

# Guide du sentier botanique de Peyresq avec des compléments de géologie et d'entomologie.



Alexia Totté<sup>1</sup>, Alexandre Kuhn<sup>1</sup>, Philippe-Emmanuel Coiffait<sup>2</sup> et Guy Josens<sup>1</sup>

Sur base de la version originale (juin 2000) de Jean Lejoly<sup>1</sup>

1 Université Libre de Bruxelles, Département de Biologie des Organismes

juin 2016 (édition provisoire)



Sous l'égide de l'**asbl NICOLAS-CLAUDE FABRI DE PEIRESC**

*L'asbl Nicolas-Claude Fabri de Peiresc développe, à travers son rayonnement européen et international, son action continue de la vie scientifique, artistique et culturelle, tant à Bruxelles qu'au village provençal de Peyresq et dans les Vallées Verdon-Vaire.*

## Introduction et avertissements

**Le sentier botanique de Peyresq** est installé sur le sentier du Chastellard qui conduit du village de Peyresq jusqu'au belvédère des Hauts du Villard, puis jusqu'aux ruines du Chastellard. Ce sentier offre de très belles vues sur les falaises du Courradour, le village de Peyresq, le rocher du Brec et la vallée de la Vaire. L'altitude varie peu, entre 1540 et 1600 m, ce qui permet une promenade aisée mais attention, quelques zones peuvent s'avérer délicate pour des personnes craignant le vertige. Par ailleurs, il vaut mieux ne pas s'engager sur le sentier après une pluie, ce qui pourrait le rendre glissant.

Ce carnet est le résultat d'un travail d'équipe. Initialement le sentier avait été jalonné et le texte avait été rédigé par le Prof. Jean Lejoly avec les plantes pour seul objectif, et une première version avait été publiée en 2000 (« Guide du sentier botanique de Peyresq »). Cette nouvelle version a été rédigée en évitant, dans la mesure du possible, les termes techniques [qui sont mentionnés entre crochets], elle reprend largement la précédente en la complétant par des informations sur la géologie et sur l'entomologie.

La première partie, jusqu'à la corniche des thurifères (soit les 2/3 du trajet) a été réhabilitée par Camille Chasseloup, qui a également réalisé le marquage (petits traits de peinture bleue) ; elle est maintenue praticable par les stagiaires de Peyresq Foyer d'Humanisme. Des points de repères numérotés (« stations ») ont été installés en 2000 par l'équipe de Jean Lejoly, soit sur des piquets, soit sur des troncs d'arbres. Dans cette nouvelle version du guide, quelques numéros (anciennes stations) ont été supprimés.

Ce sentier se prête bien à des observations naturalistes car il traverse des paysages variés : d'anciennes terrasses cultivées à des stades divers de recolonisation arbustive, des zones marneuses très érodées et des garrigues parfumées au thym et à la lavande. On y trouve quelques espèces rares telles que le genévrier thurifère, typique des adrets les plus secs et le lis pompon, endémique du sud-est de la France.

**Pour rejoindre le sentier botanique, traversez le village de Peyresq, montez les escaliers, prenez à droite et passez à gauche de la dernière maison (Leonardo da Vinci) ; après 50 m, bifurquez à droite sur le « sentier peyrescan du Chastellard » et « Sentier botanique » ; suivez ensuite les marques bleues. Le parcours du sentier (aller et retour) requiert à peu près 4 heures si vous voulez le faire en entier.**

## Comment utiliser ce guide ?

Le sentier botanique de Peyresq est marqué par des traits bleus et jalonné d'une quarantaine de numéros correspondant à des stations. Dans ce guide, à côté du numéro de la station on trouve la distance approximative qui la sépare de la station précédente (estimée en pas, en sachant qu'un pas équivaut à 80 cm) ainsi que ses coordonnées GPS. Exemple :

### Station n°X (X pas, par rapport à la station précédente) – Coordonnées GPS

Quand il est indiqué « à gauche » ou « à droite » du sentier, c'est toujours en allant de Peyresq vers le Chastellard.

Dans la présentation, le mot « arbre » désigne un végétal ligneux avec en principe un tronc unique et pouvant dépasser 10 m de haut, le mot « arbuste » désigne un végétal ligneux avec en principe un tronc unique et avec une taille maximale comprise entre 2 et 9 m de haut, le mot « arbrisseau » désigne un végétal ligneux qui se ramifie dès la base (qui n'a donc pas un tronc unique) avec une taille maximale comprise entre 0.5 et 4 m de haut et le mot « sous-arbrisseau » désigne un végétal ligneux qui se ramifie dès la base avec une taille maximale de 0.5 m de haut.

Les plantes mentionnées à chaque station, généralement un arbre ou une plante herbacée, seront toujours repris sous leur nom vernaculaire suivi de leur nom latin et de leur famille. Des éléments de géologie seront mentionnés surtout à l'occasion de la description des paysages. Un complément botanique se trouve à la fin du guide avec les photos de plantes herbacées, un complément géologique se trouve également à la fin avec les fossiles qu'il est possible de trouver sur le sentier et enfin un complément entomologique se trouve également à la fin du guide : étant donnée leur mobilité, les insectes ne peuvent en effet pas être associés à une station particulière.

La **nomenclature** et la **classification** des plantes sont celles utilisées dans la Flora gallica 2014, qui suit la classification de l'APG III. Toutefois, seuls les noms de genres et d'espèces sont donnés en Latin, les noms de familles et de niveaux taxonomiques supérieurs sont donnés en Français.

## Légende des pictogrammes utilisés



L'élément décrit est un arbre, un arbuste ou un arbrisseau.



ou un sous-arbrisseau.



L'élément décrit est un élément géologique.



Le commentaire concerne la description morphologique de l'élément décrit.



Le commentaire concerne l'utilisation culinaire de l'élément décrit.



Le commentaire concerne l'usage traditionnel de l'élément décrit.



Le commentaire concerne l'utilisation pharmacologique de l'élément décrit.



Le commentaire concerne la toxicité de l'élément décrit.



Le commentaire concerne les relations connues entre l'élément décrit et d'autres organismes (en particulier les insectes).



Espèce protégée – Ne pas récolter.

	L'élément décrit est un arbre ou un arbuste
	L'élément décrit est un arbrisseau ou un sous-arbrisseau
	L'élément décrit est une plante herbacée
	L'élément décrit est un élément géologique.
	Description morphologique de l'élément
	Utilisation culinaire de l'élément
	Usage traditionnel de l'élément
	Utilisation pharmacologique de l'élément
	Toxicité de l'élément
	Relations connues entre l'élément décrit et d'autres organismes (en particulier les insectes)
	Espèce protégée – Ne pas récolter

## Station n°1 (au début du sentier) - 44°04,040'N / 6°37,171'E.

Tout de suite après le début du sentier, du côté droit, le n°01 est fixé sur le tronc d'un vieil arbre fruitier :

### le pommier (*Malus pumila*) – Rosacées.

	Arbre pouvant atteindre 10 m de haut.
	<p>Feuilles simples dentées et alternes, rameaux non épineux. Fleurs disposées en petits bouquets, aux pétales blanc rosé. Le fruit, la pomme, peut être de taille, forme et couleur diverses en fonction de la variété. Ici : petite pomme verte et rouge acidulée.</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;">   </div>
	Les pommes sont consommées telles quelles ou dans des préparations chaudes ou froides (compotes, tartes, salades,...).
	L'écorce et les pépins contiennent du cyanure, qui est très toxique, mais l'ingestion accidentelle de quelques pépins est sans danger.

Parmi les autres arbustes présents à cet endroit, il y a un autre petit pommier de l'autre côté du sentier ; à proximité du village ces pommiers résultent probablement de germinations de pépins jetés par les villageois. Les pommiers se développent bien sous le climat de Peyresq, il en sera question à la station 8. Sous le vieux pommier pousse un arbuste à feuilles duveteuses, une viorne flexible, qui sera décrite à la station 27.

On y trouve aussi une plante herbacée (parmi d'autres !) reconnaissable à ses feuilles palmées de teinte assez foncé et ses fruits vert pâle qui ressemblent à des gousses (voir photos dans le complément botanique) :

### l'hellébore fétide (*Helleborus foetidus*) – Renonculacées.

	Plante herbacée de 50 cm de haut, typique des sols calcaires. Voir photos de la plante dans la rubrique « Le saviez-vous ? » ci-dessous et dans le complément botanique.
	Fleurs verdâtres en hiver, pollinisées par les abeilles dès que la température dépasse 5°C et que le soleil brille. Fruits vert pâle en été ressemblant à des gousses souvent groupées par trois.
	Toute la plante a une odeur désagréable et est toxique [présence d'hétérosides]

### Le saviez-vous ?

On accordait jadis à l'hellébore fétide des vertus contre la folie auxquelles se réfère Jean de Lafontaine dans la fable du lièvre et de la tortue :



Rien ne sert de courir ; il faut partir à point.  
Le Lièvre et la Tortue en sont un témoignage.  
Gageons, dit celle-ci, que vous n'atteindrez point  
Sitôt que moi ce but.- Sitôt ? Êtes-vous sage ?  
Répartit l'Animal léger.  
Ma Commère, il vous faut purger  
Avec quatre grains d'hellébore.  
- Sage ou non, je parie encore.  
(...)



xxx – XXX – xxx – XXX - xxx

Dix pas après le pommier, à la tête du ravin de la Combasse, on vire à droite. Au début, le sentier est parfois caché par des grandes herbes (notamment le fromental, *Arrhenaterum elatius*, famille des Poacées) qui indiquent un sol relativement profond et fertile (ancienne terrasse de culture).

### Station n°2 (50 pas) - 44°04,026'N / 06°37,181'E.

Avant d'atteindre le piquet portant le n°02, sur la gauche du sentier, on passe sur un type de roches particulières :

#### les poudingues.

Ici, et en plusieurs endroits du sentier, on rencontre des conglomérats rocheux, aussi nommés « poudingues ». Il s'agit de roches constituées de galets unis par un ciment d'argile et de carbonate de calcium.



Sur les blocs de poudingue, en contrebas du sentier, croît la saxifrage à feuilles en forme de langues ainsi que le silène faux-saxifrage : deux espèces très différentes vivant dans des conditions semblables :

#### la saxifrage à feuilles en forme de langues (*Saxifraga callosa*) – Saxifragacées.

	<p>Plante herbacée très basse avec une grande hampe florale souvent pendante, qui croît sur des rochers calcaires.</p>
	<p>Feuilles en forme de languettes disposées en rosette. Fleurs blanches en groupe [panicule] au bout d'une longue tige (20-30 cm). Pour se maintenir dans de telles conditions (sol quasi inexistant, eau rare, grande concentration en calcaire), cette espèce présente plusieurs adaptations. La plus remarquable : les feuilles portent en périphérie des petits points blancs, il s'agit de petits amas de carbonate de calcium (CaCO<sub>3</sub>) excrétés par les feuilles [phénomène de récrétion].</p> 

Une autre espèce de ce sentier présente la même écologie et est pour cela nommée : silène faux-saxifrage. Il s'agit d'une convergence évolutive entre des espèces d'origines phylogénétiques différentes. Une population est visible sur le poudingue de la station n°3.

En face du piquet portant le n°02, à droite du sentier, poussent deux arbustes : une aubépine (voir station n°3) et un prunier de Briançon (voir station n°6).

## Panorama A (station n°2).



En regardant vers le nord à partir de la station n°2, on peut voir une falaise qui surplombe le sentier botanique. Du haut en bas, on peut y voir :

- une couche de calcaire nummulitique massif (« e5 ») très dure et qui a donc bien résisté à l'érosion ; cette couche date de l'éocène (35 à 55 millions d'années) et forme le plateau du Courradour ; pour comprendre le terme « nummulitique », voir le complément géologique,
- une couche de conglomérat ou poudingue (voir station 2), également de l'éocène (« Eg »), également très dure et un peu plus âgée ;
- plusieurs couches de marnes (« Csm ») constituées d'argiles et de carbonate de calcium en proportions variables ; plus tendres, elles ont été érodées par la pluie ; elles datent du crétacé supérieur et ont 65 à 100 millions d'années
- une couche de poudingue (« Cgs ») qui s'insère entre les couches de marnes et qui date également du crétacé supérieur

Au niveau du sentier botanique, les blocs de poudingue sont pour la plupart en place et appartiennent au crétacé supérieur mais quelques uns peuvent également avoir chuté depuis la corniche du Courradour et appartiennent à l'Éocène.

La falaise calcaire comporte, vers la droite, un cran qui correspond à une faille : celle-ci a favorisé l'infiltration de l'eau, la dissolution et l'érosion de la roche.

xxx – XXX – xxx – XXX – xxx

Le sentier longe d'anciennes terrasses, il monte ensuite un peu, fait un petit lacet à gauche et puis un autre à droite.

## Station n°3 (85 pas) - 44°04,001'N / 06°37,217'E.

Le n°03 qui est fixé au tronc d'un arbuste épineux à gauche du sentier (avec un bloc de poudingue juste en face) :

### l'aubépine à un style (*Crataegus monogyna*) – Rosacées.



Arbrisseau (buissonnant) pouvant atteindre 4 m de haut.

	<p>Rameaux épineux (épines droites).          Feuilles alternes incisées en 3 à 5 lobes.          Fleurs blanches très odorantes (en avril-juin).          Fruits rouges charnus dispersés par les oiseaux (en septembre-octobre).</p> 
	<p>Fréquemment utilisée pour faire des haies ou servir de combustible en raison de son bois homogène, dur et lourd.</p>
	<p>Les feuilles, les fleurs et les fruits contiennent un ensemble de molécules qui auraient un effet positif sur le rythme cardiaque et les troubles du sommeil.</p>
	<p>Le gazé (<i>Aporia crataegi</i>) et une quinzaine d'espèces de papillons de nuit ont des chenilles qui se nourrissent des feuilles de l'aubépine.</p>

Tout de suite après l'aubépine, on trouve de part et d'autre du sentier un autre buisson, également épineux. :

### le prunellier (*Prunus spinosa*) – Rosacées.

	<p>Arbrisseau (assez touffu) ne dépassant guère 1-2 m de haut (dans la région de Peyresq).</p>
--	--

	<p>Rameaux épineux (épines droites).          Feuilles entière, petites, lancéolées finement dentées.          Fleurs blanches précédant les feuilles (en avril-mai).          Fruit : prunelle bleue, acide et astringente (en septembre-décembre) dispersée par les oiseaux.          Expansion par les racines formant des rejets à quelque distance de l'arbuste [drageons].</p> 
	<p>Souvent utilisé pour faire des haies épineuses, infranchissables par le bétail.          Porte-greffe potentiel des abricotiers, cerisiers et pruniers.</p>
	<p>Les fruits (prunelles), comestibles quand elles sont blettes ou après avoir été congelées, entrent dans la préparation d'une liqueur alcoolique.</p>
	<p>Le flambé (<i>Iphiclides podalirius</i>), le gazé (<i>Aporia crataegi</i>) et quelques autres papillons ont leurs chenilles qui se nourrissent des feuilles du prunellier.</p>

Pour compéter les buissons épineux, on trouve, mélangé au prunellier, un buisson portant des aiguillons crochus :

### ***Rosa canina*** – Rosacées.

	<p>Arbrisseau pouvant atteindre 2-3 m de haut.</p>	
	<p>Rameaux peu ramifiés (la plupart partent de la base)          et portant des aiguillons crochus.          Feuilles composées de 5-7 folioles finement dentées.          Fleurs grandes (3-5 cm de diamètre) roses (en juin-juillet).          Fruit (cynorhodon ou gratte-cul) rouges en automne.          N.b. : du point de vue botanique, il s'agit en fait d'un faux fruit qui enveloppe les vrais fruits très durs [akènes].</p>	
	<p>L'églantier n'est pas l'ancêtre des roses cultivées mais il peut servir de porte greffe aux producteurs de roses.</p>	

	<p>Les fruits blets peuvent servir à faire de la confiture ou, après séchage, des infusions ayant une très jolie teinte rose.</p>
---	---

La station 3 offre une vue magnifique sur le village de Peyresq. On remarquera assurément des différences entre la végétation des abords du village et celle du sentier. En juillet notamment, on remarquera les nombreux sureaux (*Sambucus nigra* – Adoxacées) qui se développent en contrebas du village : ils sont reconnaissables à leurs grandes ombelles de fleurs blanches. Ces arbres nitrophiles profitent de l'enrichissement du sol lié aux déchets produits par le village.

<p><b>Le saviez-vous ?</b></p>	
<p>Les fleurs de sureau permettent de produire une limonade parfumée et rafraîchissante.</p>	
<p>Recette de la limonade aux fleurs de sureaux.</p>	
	<p>Dans 2 litres d'eau, ajoutez selon vos goûts :          2-3 citrons débarrassés de leur zeste,          8-10 ombelles de fleurs de sureau à peine ouvertes,          100-200 g de sucre selon votre goût.          Laissez reposer le tout au moins 24h au frigo.          Filtrez et consommez frais !</p>
	

Au sommet du bloc de poudingue, il y a une population de silène faux saxifrage :

### le silène faux saxifrage (*Silene saxifraga*) – Caryophyllacées.

	<p>Plante herbacée de 10-20 cm, qui croît sur des rochers calcaires.</p>	
	<p>Feuilles lancéolées ; plante croissant en touffes, tiges nombreuses de 10-20 cm ne portant chacune qu'une seule fleur blanche à l'extrémité</p>	

xxx – XXX – xxx – XXX – xxx

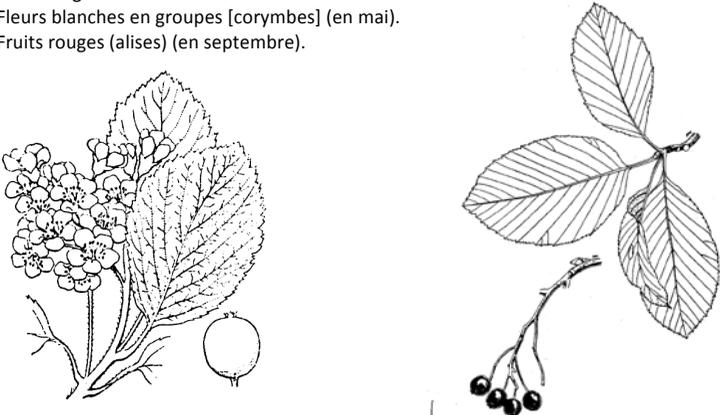
A peine une dizaine de mètres plus loin, on atteint la station suivante.

### Station n°4 (15 pas) - 44°03,995'N / 06°37,226'E.

Le n°04 est fixé au tronc d'un gros arbre couvert de lichens, à droite du sentier : une espèce d'arbre thermophile (qui aime la chaleur), héliophile (qui aime la lumière) et xérophile (qui aime la

sècheresse) qui est l'un des colonisateurs les plus abondants sur les adrets (versants sud des montagnes).

### **l'alisier blanc ou allouchier (*Sorbus aria*) – Rosacées.**

	<p>Arbre pouvant dépasser 10 m de haut avec un tronc relativement droit préférant les sols calcaires.</p>	
	<p>Feuilles entières, ovales, dentées, bicolores : vertes au-dessus, blanchâtres à argentées en dessous. Quand souffle le Mistral, ses feuilles retournées ponctuent le paysage de taches argentées. Fleurs blanches en groupes [corymbes] (en mai). Fruits rouges (alises) (en septembre).</p>	
	<p>Son bois très dur et dense est utilisé pour faire des bâtons, des manches et peut également servir de combustible. Il est également planté comme arbre d'ornement pour son feuillage argenté.</p>	
	<p>Fruits comestibles après les premières gelées mais insipides (se consomment mélangés à du miel).</p>	

A une dizaine de mètres en contrebas du sentier, on peut apercevoir une **mise en défens (zone clôturée)** réalisée en avril 1981 par le Laboratoire de Botanique et de Phytosociologie de l'Université Libre de Bruxelles. **Objectif**: empêcher le pâturage par les moutons et en apprécier les conséquences sur la végétation.

Conclusions après 35 ans: les résultats ne sont pas aussi spectaculaires qu'on l'imaginait.

L'embroussaillage de la zone mise en défens est un peu plus forte, certes, mais, ce sont les mêmes espèces arbustives colonisatrices qui se retrouvent à l'intérieur et à l'extérieur de la zone expérimentale, pourtant soumise au broutage des moutons. Et un peu partout autour de Peyresq, les moutons n'ont pas empêché les pins de s'installer.

Le saviez-vous ?

Les lichens, bien visibles sur le tronc de l'alisier, sont des associations étroites entre des champignons [mycobiontes] et des algues [photobiontes]. Une telle association est appelée « symbiose » et les deux protagonistes se rendent des services mutuels. Le mycobionte protège, offre un support et apporte des éléments minéraux au phytobionte, alors que celui-ci produit du sucre par photosynthèse. Les lichens sont extrêmement résistants aux conditions du milieu telles que la dessiccation, l'exposition au rayonnement UV et les variations de température, ce qui leur a permis de coloniser des régions très inhospitalières.

En revanche les lichens supportent mal la pollution de l'air (leur source principale d'éléments minéraux), c'est la raison pour laquelle ils servent de bioindicateurs de la qualité de l'air. Leur présence en abondance sur le sentier botanique et aux alentours de Peyresq est donc un très bon signe !



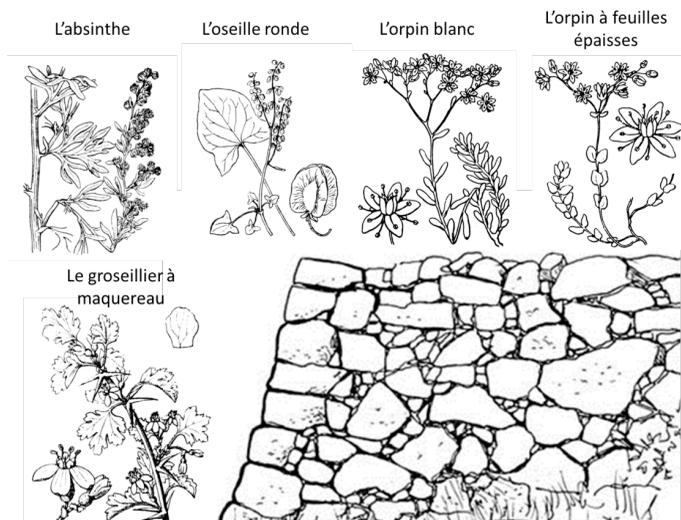
xxx – XXX – xxx – XXX – xxx

Après la station n°4, on longe un vieux mur, à gauche du sentier, que les anciens peyrescans avaient construit pour retenir la terre en terrasses et pour y cultiver des céréales et des légumineuses.

### Station n°5 (40 pas) - 44°03,982'N / 06°37,245'E.

Le n°05 est fixé sur un piquet à gauche du sentier ; le vieux mur accueille une flore diversifiée.

#### Flore de l'ancien mur.



Des photos sont disponibles dans la partie « complément botanique »

Parmi les plantes du mur, on notera deux espèces qui ont des feuilles petites et épaisses :

## **l'orpin blanc (*Sedum album*) et l'orpin à feuilles épaisses (*Sedum dasyphyllum*)- Crassulacées.**

	Plantes herbacées de 10 cm de haut poussant sur les rochers, les murs.
	Feuilles petites et épaisses (stockage de l'eau), alternes (orpin blanc) ou opposées (orpin à feuilles épaisses). Fleurs blanches un peu rosées, en bouquets assez ramifiés (en juillet-août) Photos : voir complément botanique.
	Les orpins ont été utilisés dans des onguents cicatrisants ('sedare' en Latin signifie 'apaiser') mais ces propriétés ne semblent pas confirmées.
	Les orpins constituent la nourriture des chenilles de l'apollon ( <i>Parnassius apollo</i> ).

Parmi les plantes du vieux mur, il en est une qui est relativement dressée avec des feuilles larges en forme de fer de flèche :

## **l'oseille ronde ou oseille à écusson (*Rumex scutatus*) – Polygonacées.**

	Plante herbacée de 20-30 cm de haut colonisant les rochers, les vieux murs.
	Feuilles en forme de fer de flèche, aussi larges que longues. Fleurs verdâtres en épis dressés. Photos : voir complément botanique.
	Parfois utilisé en cuisine pour son goût acidulé
	Les oseilles servent de nourriture aux chenilles du cuivré commun ( <i>Lycaena phlaeas</i> ) et de quelques papillons de nuit.
	Le goût acidulé de l'oseille est dû à la présence d'acide oxalique, consommé en abondance, il peut entraîner des problèmes rénaux.

Une autre plante du vieux mur est très facile à reconnaître à la teinte grise un peu bleutée de ses feuilles :

## **l'absinthe (*Artemisia absinthium*) – Asteracées (= Composées).**

	Plante herbacée de 50 cm de haut.
	Feuilles profondément divisées de teinte grisâtre pâle un peu bleutée, très odorantes quand on les froisse. Fleurs (fin juillet) en petits capitules jaunes sur une longue hampe. Photos : voir complément botanique.

	La liqueur d'absinthe était très à la mode au 19 <sup>ème</sup> siècle. Célébrée comme la « fée verte » par les artistes, elle a été interdite au début du 20 <sup>ème</sup> siècle à cause des intoxications dont elle était la cause et qui se manifestaient par des convulsions, des hallucinations et une détérioration mentale. Depuis 1988, l'absinthe est réapparue dans le commerce mais sa teneur en substances neurotoxiques [thuyones] est contrôlée.
	Les feuilles et fleurs sont traditionnellement utilisées en tisane pour stimuler l'appétit.
	La toxicité de l'absinthe est attribuée à des molécules [thuyones] dont la concentration varie fortement en fonction de l'origine de la plante.

On pensait en avoir fini avec les buissons épineux (voir station n°03), mais en voici encore un, fortement épineux :

### le groseillier à maquereaux (*Ribes uva-crispa*) – Grossulariacées.

	Arbrisseau très ramifié ne dépassant pas 1 m de hauteur dans la région de Peyresq.
	Rameaux portant des épines droites généralement groupées par trois. Feuilles petites et lobées. Fleurs verdâtres à rosées (en avril). Fruits globuleux verdâtres (en août) petits (<1 cm) et très acidulés. Photos : voir complément botanique.
	Les variétés cultivées produisent des fruits plus gros, consommés tels quels ou en tartes. Traditionnellement, le jus des groseilles était utilisé en sauce pour accompagner les maquereaux, ce qui leur a valu leur nom.

D'autres plantes poussent sur le vieux mur, les photos du complément botanique disponible en fin de carnet devraient permettre d'identifier la majorité des espèces non reprises ci-dessus.

xxx – XXX – xxx – XXX – xxx

A peine 10 pas après le vieux mur, on atteint la station suivante.

### Station n°6 (10 pas) - 44°03,978'N / 06°37,248'E.

Le n°06 est fixé au tronc d'un petit arbre, à droite du sentier :

### le prunier de Briançon (*Prunus brigantina*) – Rosacées.

Aussi appelé Afouatt ou Marmottier

	Arbuste pouvant atteindre 3 m de haut. Espèce endémique à trois départements français (Alpes de Haute-Provence, Hautes Alpes et Alpes Maritimes) et à la province du Piémont en Italie.
	Rameaux non épineux. Feuilles entières, ovales, dentées, luisantes et glabres dessus. Fleurs blanches en petits bouquets (en mai – juin). Fruit jaune ressemblant à un petit abricot (en septembre).

	
	<p>Les fruits jaunes sont acides. On en fait de bonnes compotes ou des confitures. On extrayait autrefois du noyau, par pression, une huile très fine dite « huile de marmotte » à odeur d'amande amère. Cette huile servait notamment en pâtisserie.</p>

<p><b>Le saviez-vous ?</b> On prépare à Peyresq de la confiture de marmottes, mais ce n'est pas le rongeur qui passe à la casserole ! Ce sont les prunes du prunier de Briançon, ou marmottier. Il en va évidemment de même pour l'huile de marmotte, extraite des noyaux de ces mêmes prunes.</p>
--

xxx – XXX – xxx – XXX - xxx

Après être passé à côté d'un pin, quelques aubépines, églantiers et alisiers et après un virage à gauche (sur un petit promontoire), on trouve le n°07 sur un piquet à gauche du sentier.

A partir de ce petit promontoire, en regardant vers le sud, on aperçoit les toits des maisons du village de Méailles.

### Station n°7 (75 pas) - 44°03,961'N / 06°37,292'E.

Juste en face, il y a un buisson bas et épineux de groseillier à maquereaux, et quelques mètres plus loin, du côté gauche du sentier, le talus est couvert de buissons :

#### le genêt cendré (*Genista cinerea*) - Fabacées (= Papilionacées).

Constituant important des garrigues des collines méditerranéennes, c'est une plante pyrophyte : elle est favorisée par le passage du feu qui favorise la germination en masse de ses graines.

	<p>Arbrisseau de 0,3 à 1 m de haut, très ramifié</p>
	<p>Rameaux très ramifiés et d'un vert cendré. Feuilles petites, simples, elliptiques ou lancéolées, soyeuses en dessous. Fleurs jaunes (en juillet) avec un parfum rappelant le beurre. Gousses velues soyeuses.</p> 

	Ses rameaux servent à la confection de balais et à allumer le feu. Plante ornementale par ses floraisons jaunes abondantes et qui durent 15 jours à un mois.
---	---

Environ 10 m après le piquet portant le n°07, il y a un grand arbre du côté droit du sentier :

### **l'érable à feuilles d'obier (*Acer opalus*) – Sapindacées.**

Anciennement classé dans la famille des Acéracées).

	Arbuste pouvant dépasser 5 m de haut répandu en basse montagne.
	Feuilles opposées à nervation palmée et à 5 lobes obtus. Fleurs jaunes pâles ou verdâtres en bouquets pendants (en avril-mai). Fruit : samares disposées par deux et formant entre elles un angle aigu. 
	Espèce mellifère. Les petites galles rouges qu'on peut observer sur certaines feuilles sont dues à des acariens (voir le complément entomologique).

xxx – XXX – xxx – XXX - xxx

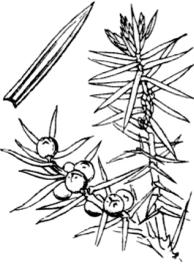
Le sentier passe dans des milieux ouverts et on y rencontre fréquemment une fleur à pétales mauve clair avec un cœur mauve foncé : la folle cupidonne (*Catananche caerulea*, famille des Astéracées ou Composées, voir le complément botanique). Après être passé dans l'ombre d'un groupe d'alisiers, on retrouve un milieu ouvert et très lumineux. Le n°08 est fixé sur une vieille souche à gauche du sentier.

### **Station n°8 (80 pas) - 44°03,972'N / 06°37,343'E.**

On rencontre ici un arbuste qui est favorisé par le pâturage à cause de ses feuilles épineuses, ou plutôt de ses aiguilles, car c'est un petit conifère largement répandu :

### **le genévrier commun (*Juniperus communis*) – Cupressacées.**

	Arbuste dioïque (pieds mâles et femelles séparés) pouvant dépasser 2 m de haut.
---	---

	<p>Rameaux dressés (ou rampants à des altitudes plus élevées). Feuilles acérées et disposées par 3, marquées sur leur face supérieure d'une bande blanchâtre correspondant aux stomates.</p> <p>Les fruits sont des petits cônes globuleux et charnus (5 mm de diamètre), vert-glaucue la première année, devenant bleu-noir la deuxième année (« baies » au sens culinaire). Dans ce cas, il s'agit d'un pied mâle, qui ne porte donc pas de fruits. on rencontrera des pieds femelles plus loin sur le sentier.</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;">    </div>
	<p>Les « baies » servent de condiments dans certains plats (ex : choucroute, pâtés) et dans la préparation de boissons alcoolisées (genièvre, gin, péquet).</p>
	<p>Des « baies », on fait des infusions ou on extrait une huile essentielle qui ont notamment des propriétés diurétiques (qui augmentent la production d'urine) et stomachiques (qui stimulent l'appétit). La composition en principes actifs varie fortement en fonction de l'origine de la plante.</p>
	<p>Appliquée sur la peau, l'huile essentielle peut provoquer des réactions très désagréables.</p>

## Panorama B (station n°8).



Le fait le plus marquant de ce panorama est la falaise qui traverse une grande partie du paysage et qui délimite le plateau du village de Méailles, de l'autre côté du ravin de la Combe. Comme on l'a déjà vu dans le panorama A pour le plateau du Courradour, elle est constituée de calcaire nummulitique dur de l'éocène (35 à 55 millions d'années) sur une épaisseur variant de 30 à 50 m. Ce calcaire repose, ici aussi, sur une couche de poudingue, mais il est d'épaisseur faible (rarement plus d'un mètre) et n'est pas visible de loin.

En-dessous de cette mince couche de poudingue, on retrouve sur plusieurs centaines de mètres d'épaisseur une alternance de calcaires argileux et de marnes (« Cs »), facilement érodées par le ruissellement et par la Vaïre. Ces couches sont, là aussi, datées du crétacé supérieur (« Cs », 65 à 100 millions d'années).

Le sommet de la « Tête du Ruch » est encore coiffé de couches plus jeunes (ailleurs, ces couches ont été enlevées par l'érosion) : une couche de marnes tendres surplombées par des grès durs (grès d'Annot, « g »), ces couches datent de l'oligocène (25 à 30 millions d'années). Curieusement, on retrouve ces mêmes grès au niveau de la ville d'Annot, à 11 km à vol d'oiseau et plus de 1000 m plus bas dans la vallée de la Vaïre.

Ceci est dû au fait que les couches de cette époque étaient déjà en place (et encore au fond de la mer) au moment où les Alpes ont achevé leur mise en place (collision entre une plaque portant l'Italie et la plaque européenne). Le fond de la mer a alors été soulevé de plus de 2000 m et ceci s'est fait avec des plissements, ce qui fait que l'on trouve la même couche de grès à 800 m d'altitude à Annot (au fond d'un synclinal) et à plus de 2000 m sur la Tête du Ruch. De l'autre côté du synclinal, le Puy de Rent n'est pas coiffé par le calcaire de l'éocène : ce dernier a été totalement érodé (peut-être y était-il

moins épais que sur le Courradour ?), laissant exposées à l'érosion les couches de marne et de calcaire argileux. Certaines parties du Puy de Rent sont dénudées, notamment près de son sommet : ce sont en effet des marnes sans végétation (le sol est érodé au fur et à mesure qu'il se forme, les plantes ne réussissent pas à s'installer) appelées « robins » ou « roubines » dans la région.

Au premier plan de ce paysage, on peut remarquer des vergers de pommiers de Camille Chasseloup : depuis 1995, cet habitant de Peyresq a planté 500 variétés de pommes sur les anciennes terrasses du village.

Entre les racines de la souche de genévrier a été déposé un galet qui porte des marques circulaires d'environ 1 cm de diamètre : ceci indique que ce galet a séjourné en mer. Il a probablement été perforé par des animaux marins (voir complément géologique, l'énigme des galets perforés).

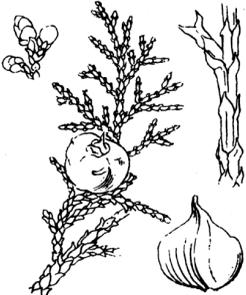
xxx – XXX – xxx – XXX - xxx

Quatre pas avant d'atteindre la station n°9, fixé à un petit arbre à droite du sentier, il y a un genévrier commun femelle à gauche du sentier.

### Station n°9 (40 pas) - 44°03,981'N / 06°37,366'E.

Le n°09 est fixé au tronc d'une autre espèce de genévrier :

### le genévrier thurifère ou genévrier à encens (*Juniperus thurifera*) - Cupressacées.

	Arbuste dioïque (pieds mâles et femelles distincts), pouvant atteindre 5 m de haut, préférant les sols calcaires.
	Espèce steppique, rare en France et protégée.
	<p>Feuilles réduites à des écailles, disposées sur 4 rangs en forme de losanges avec une glande odorante sur le dos.</p> <p>Fruits : cônes charnu bleu foncé de 10 mm de diamètre.</p> 
	Bois très aromatique et imputrescible utilisé pour faire de l'encens, comme bois de chauffage ou comme piquet de vigne.
	On extrait de ses rameaux une huile essentielle, prétendument emménagogue à faible dose (stimulation des règles) mais toxique à forte dose.

xxx – XXX – xxx – XXX - xxx

Après être passé à côté d'un pin et quelques jeunes alisiers à gauche du sentier, on arrive près d'un gros bloc de poudingue.

### Station n°10 (85 pas) - 44° 03,981'N / 06°37,410'E.

Le n° 10 est fixé sur un tronc d'alisier, le frêle arbuste qui nous intéresse se trouve à 4 pas en direction de Peyresq, au pied d'un genévrier :

#### l'amélanchier (*Amelanchier ovalis*) – Rosacées.

	<p>Arbrisseau de 1 à 3 m de haut à écorce noirâtre, généralement saxicole calcicole.</p>
	<p>Feuilles petites, simples, ovales, dentées. Fleurs blanches en bouquets terminaux (en avril-mai avant les feuilles). Fruits : petites baies noires-bleuâtres (en juillet-août).</p> 
	<p>Baies comestibles crues mais peu appréciées (beaucoup de pépins).</p>

Sur le bloc de poudingue qui se trouve juste en face du n°10, pousse une plante qui est en fait présente presque partout le long du sentier :

#### la lavande commune (*Lavandula angustifolia*) – Lamiacées.

Aussi appelée lavande officinale ou lavande vraie

	<p>Plante herbacée un peu lignifiée de 20 - 30 cm de haut.</p>
 	<p>Feuilles petites et étroites (8 fois plus longues que larges). Fleurs bleu violacé Elle se distingue de la lavande aspic (<i>Lavandula latifolia</i>) (= lavande des plaines = grande lavande), par ses feuilles plus étroites mais surtout par ses bractées florales aussi larges que longues (à 7 nervures) brusquement rétrécies en pointe par opposition aux bractées étroites linéaires à 1 nervure chez la lavande aspic. <b>Présente à Peyresq ?</b></p>

	Lavande vraie		Lavande aspic
	Utilisée depuis l'antiquité pour parfumer le linge : lavande dérive de 'lavare', qui signifie 'laver' en Latin.		
	Les fleurs sont utilisées pour parfumer des biscuits et d'autres desserts.		
	La tisane de fleurs ou l'huile essentielle qu'on en extrait sont utilisés comme calmant (nervosité, insomnies) avec quelques propriétés antiseptiques. L'hybride entre les deux lavandes est appelé lavandin. Il combine les qualités de ses 2 parents : la forte teneur en huile essentielle de la lavande vraie et la forte production en biomasse de la lavande aspic. Plus riche en camphre, son essence est toutefois moins fine que celle de la lavande commune.		
	Les lavandes sont mellifères et permettent la production d'un miel de grande qualité.		

Sur le bloc de poudingue, sous la marque bleue du sentier, a été déposée une pierre de 20-30 cm portant des traces noires :

### traces charbonneuses.

On peut observer localement dans des roches du sentier des « traces charbonneuses » vraisemblablement associées à la base des poudingues. Ces traces ne peuvent se former que par une décomposition incomplète de végétaux en milieu terrestre, ce qui atteste de la proximité du continent à l'époque de leur formation



Lavande aspic

**Le saviez-vous ?**

Sur quelques galets du bloc de poudingue surplombant la vallée de la Vaire pousse un lichen jaune verdâtre appelé « carte géographique » (*Rhizocarpon geographicum*). Ce lichen se développe uniquement sur des substrats siliceux. Sans faire d'analyse chimique, on peut ainsi savoir que quelques galets sont siliceux, mélangés à une majorité de galets calcaires.



xxx – XXX – xxx – XXX - xxx

Le sentier traverse un éboulis de roches au niveau du ravin de Bas Tourel ou ravin de la Fontaine, le n°11 se trouvait sur un piquet à droite du sentier mais il a été brisé pendant l'hiver 2014.

**Station n°11 (40 pas) - 44°03,976'N / 06°37,435'E.****Flore des éboulis fins instables sur marnes tendres.**

La marne est une roche composée d'un mélange de carbonate de calcium et d'argile. Assez tendres, les marnes constituent un milieu qui s'érode très facilement. Certaines plantes parviennent à les coloniser et, par leur enracinement, aident à leur fixation. A noter que ces plantes « caractéristiques des éboulis » peuvent néanmoins aussi se développer ailleurs.

La première est facile à reconnaître à ses grandes ombelles blanches :

**Le laser de France (*Laserpitium gallicum*) - Apiacées (= Ombellifères).**

	Grande plante herbacée pouvant dépasser 1,5 m de haut.	
	<p>Feuilles grandes, fortement découpées, glabres et luisantes, à odeur de carotte quand on les froisse. Fleurs blanches en grandes ombelles fortement bombées.</p>	 
	<p>Les ombelles des lasers représentent un véritable cabaret pour insectes butineurs : on peut observer une diversité impressionnante d'insectes se disputer son nectar. Un tel succès s'explique par la structure très simple des fleurs d'Ombellifères et leur visibilité à distance. Que l'on ait une trompe, une langue ou des mandibules, le disque nectarifère des fleurs est toujours accessible pour un insecte butineur !</p>	

**Le saviez-vous ?**

On voit parfois, le long du sentier, des Lasers de France dont les ombelles sont décapitées. Il s'agit là d'un signe du passage de chamois qui raffolent de ces grandes ombellifères. Si en été ces animaux préfèrent généralement les alpages de plus haute altitude il est toutefois possible d'en rencontrer occasionnellement sur le sentier botanique.



Une autre espèce est une herbe qui se présente en grosses touffes :

### la calamagrostide argentée (*Achnatherum calamagrostis*) - Poacées (= Graminacées).

	<p>Grande herbe atteignant 1 m de haut.</p>
	<p>Grande herbe poussant en grosses touffes. Feuilles étroites, plus ou moins enroulées dans le sens de la longueur. Fleurs disposées en panicules argentées devenant ultérieurement roussâtres.</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;">   </div>

xxx – XXX – xxx – XXX - xxx

Après un peu plus de 50 pas, le n°12 est fixé sur le tronc d'un alisier du côté gauche du sentier et à côté d'un pied femelle de genévrier commun.

### Station n°12 (55 pas) - 44°03,957'N / 06°37,446'E.

Déjà dans cette partie du sentier, il est fréquent de rencontrer, en juillet, un joli lis rouge (espèce protégée) :

### le lis turban ou lis pompon (*Lilium pomponium*) – Liliacées.

	<p>Plante herbacée de 30 - 50 cm de haut. Espèce endémique à trois départements français (Alpes de Haute-Provence, Alpes Maritimes et Var) et à la Ligurie (Italie).</p>
	<p>Cette espèce est protégée (liste rouge européenne de l'UICN [Union Internationale pour la Conservation de la Nature]).</p>
	<p>Feuilles étroites et nombreuses dans la partie inférieure de la tige. Fleurs rouge écarlate avec les pétales qui s'enroulent sur eux-mêmes.</p> 
	<p>Toute la plante est toxique (sa consommation entraîne des atteintes des reins et du système nerveux).</p>

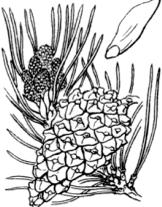
xxx – XXX – xxx – XXX – xxx

Le sentier se poursuit sur une centaine de pas en milieu ouvert, jusqu'à rencontrer un gros pin à droite du sentier.

### Station n°14 (100 pas) - 44°03,921'N / 6°37,483'E.

Le n°14 (la station n°13 n'existe pas) est fixé à une branche de cet arbre :

#### le pin sylvestre (*Pinus sylvestris*) – Pinacées.

	Arbre monoïque (fleurs mâles et femelles séparées mais sur le même pied) pouvant dépasser 25 m de haut.	
	<p>Ecorce grise sur le bas du tronc et les vieilles branches et rougeâtre sur le haut du tronc et les branches jeunes.</p> <p>Feuilles (= aiguilles) groupées par deux (caractéristique du genre <i>Pinus</i>). Aiguilles courtes (de 4 à 6 cm) d'un vert glauque dans le cas de <i>Pinus sylvestris</i>.</p> <p>Floraison en mai avec production de pollen très abondant.</p> <p>Cônes femelles de l'année : petits (1 cm) et rouges.</p> <p>Cônes femelles de 1 an : plus grands (3 cm) et verts.</p> <p>Cônes femelles de 2 ans : encore plus grands (3 à 5 cm de long) bruns et ligneux.</p>	
	Les pins permettent la production d'essence de térébenthine, riche en terpènes, et qui est utilisé comme solvant des graisses, diluant des peintures à l'huile,... Le bois est employé en construction et également comme combustible, mais peu apprécié car il éclate en projetant des flammèches.	
	<p>Les hautes branches des pins portent certaines années des nids blancs et soyeux de chenilles processionnaires (<i>Thaumetopoea pityocampa</i>). Ces chenilles grégaires, en consommant beaucoup de jeunes aiguilles, peuvent affaiblir, voire provoquer la mort de l'arbre.</p> <p>Elles sont également gênantes pour l'homme à cause de leurs poils urticants, provoquant des dermatites, des lésions oculaires et des réactions allergiques respiratoires.</p>	

#### Le saviez-vous ?

Les pins ne produisent pas de nectar, et les insectes n'interviennent pas dans leur pollinisation, qui est assurée par le vent. Néanmoins on peut acheter du miel de pin : comment est-ce possible ?

Les pins, comme beaucoup d'autres plantes, sont attaqués par des pucerons. Ceux-ci sucent la sève élaborée qui est trop riche en eau et en sucre pour les besoins des pucerons. Ceux-ci filtrent donc la sève, retiennent les éléments les plus intéressants pour eux (notamment des petites protéines) et rejettent, à la manière d'une urine, de l'eau sucrée – ce que l'on appelle le miellat. C'est ce miellat qui est récolté par les abeilles et concentré pour en faire du miel.

Donc, quand on consomme du miel de pin, c'est du pipi de puceron récolté et concentré par les abeilles que l'on consomme : bon appétit !

xxx – XXX – xxx – XXX – xxx

Le sentier se poursuit sur plus de 200 m en milieu ouvert mais quand même ponctué de plusieurs alisiers, pruniers de Briançon, aubépines et églantiers.

### Station n°15 (230 pas) - 44°03,887'N / 6°37,608'E.

Le n°15 est fixé sur un petit arbre avec des feuilles régulièrement ovales, à gauche du sentier :

#### Le nerprun des alpes (*Rhamnus alpina*) – Rhamnacées.

	Arbrisseau pouvant atteindre 2-3 m de haut. C'est un orophyte (plante qui vit dans les montagnes) de l'ouest alpin, appréciant les sols calcaires.
	<p>Ecorce interne des rameaux jaunâtre brunissant à l'air, très amère.</p> <p>Feuilles alternes ovales, parfois cordiformes.</p> <p>Petites fleurs verdâtres (en mai - juin).</p> <p>Les fruits sont des baies bleu foncé (en août-septembre).</p> 
	Ecorce riche en substances [hétérosides anthracéniques], à propriétés laxatives à faible dose et purgatives à dose plus forte.

Depuis cette station, en regardant vers l'ouest, on peut apercevoir une partie du village de la Colle Saint Michel.

xxx – XXX – xxx – XXX - xxx

Le sentier se prolonge en milieu ouvert et en partie en contrebas d'une ancienne terrasse. Le n°16 est fixé sur un piquet installé sur le talus à gauche du sentier.

### Station n°16 (105 pas) - 44°03,883'N / 6°37,669'E.

En montant prudemment d'environ 4 m sur le talus qui surplombe le sentier (attention à ne pas provoquer l'érosion du talus), on accède à une terrasse anciennement cultivée avec des plantes vert bleuâtre et très épineuses :

#### la carline à feuilles d'acanthé ou chardousse (*Carlina acanthifolia*) - Astéracées (= Composées).

	Plante herbacée de moins de 10 cm de haut appréciant les sols calcaires [calcicole].
	Plante protégée.

	<p>Plante sans tige visible [acaule], produisant d'abord une rosette de feuilles épineuses. Cette rosette reste stérile pendant une ou plusieurs années en accumulant des réserves dans une racine pivotante; la plante ne fleurit ensuite qu'une seule fois [monocarpique] et produit les plus grands capitules (10 à 14 cm de diamètre) observés dans la famille des Composées.</p>	
	<p>Comme pour l'artichaut, le réceptacle des capitules jeunes est comestible avant la floraison.</p>	

### Le saviez-vous ?

Le long du sentier on peut voir des petits dômes construits par des fourmis. Toutes les fourmis (famille des Formicidés) appartiennent au groupe des aculéates, (au sein des Hyménoptères). Elles devraient donc posséder un aiguillon (ou dard) relié à une glande à venin. Toutefois chez certaines espèces de fourmis, l'aiguillon a disparu et les ouvrières projettent un jet d'acide formique directement sur leurs proies et ennemis potentiels. C'est le cas des grandes fourmis du genre *Formica* qui construisent ces petits dômes.

Une expérience simple consiste à tapoter légèrement le dessus d'un nid à l'aide d'un brin d'herbe. On approche ensuite une feuille de papier lisse jusqu'à environ 1 cm du nid pendant 3-4 secondes et on renifle la feuille : elle a l'odeur caractéristique de l'acide formique.



xxx – XXX – xxx – XXX - xxx

Le sentier se poursuit en milieu ouvert ; on trouve assez rapidement le n°17 qui est fixé sur un piquet à droite du sentier.

### Station n°17 (50 pas) – 44°03,902'N / 06°37,694'E.

Depuis cette station, en regardant vers le sud-est, on peut voir une ancienne terrasse entre deux ravins. Il s'y trouve une maison (il y en eut cinq jadis) en partie masquée par un gros arbre : c'est le hameau de la Braïsse, qui dépendait de Peyresq. Le gros arbre à droite de cette maison est un frêne dont la présentation sera faite à la station 37.

Plus bas, on aperçoit une autre terrasse qui fut autrefois cultivée : le site de Villard-Bas.

Déjà avant d'atteindre le n°17, on rencontre de grosses touffes de graminées au feuillage légèrement bleuté (teinte variable d'une touffe à l'autre) :

### l'avoine toujours verte (*Helictotrichon sempervirens*) - Poacées (= Graminacées).

Comme la calamagrostide vue à la station n°11, cette graminée contribue à fixer les pentes marneuses. Elle présente le même aspect en grosses touffes

	<p>Grande herbe atteignant 1 m de haut.</p>
---	---

	<p>Grande herbe poussant en grosses touffes. Feuilles étroites, toujours enroulées dans le sens de la longueur de teinte glauque (vert un peu bleuté). Son qualificatif de « toujours verte » ne fait pas référence à la couleur de ses feuilles mais bien à leur persistance en hiver. Fleurs disposées en panicules bleutés.</p>	
---	--	---

L'avoine toujours verte sert d'abri à l'un des plus petits serpents d'Europe : la vipère d'Orsini (*Vipera ursinii*, famille des Vipéridés), une espèce ne dépassant pas 50 cm. Sa répartition va de la France à la Chine mais de manière très discontinue ; les populations présentes en France (uniquement dans les Alpes du sud) sont protégées (statut IUCN : vulnérable).

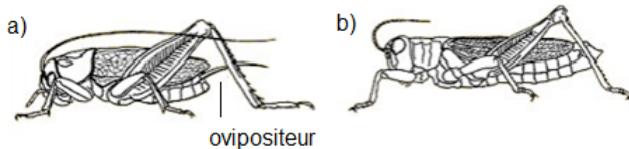
Comme d'autres vipères européennes, elle présente une coloration gris-beige avec un dessin dorsal brun-noir en zigzag. Elle se nourrit exclusivement d'orthoptères (sauterelles et criquets), ce repas frugal la force à chasser fréquemment (tous les 2-3 jours) contrairement aux autres vipères qui peuvent jeûner plusieurs semaines après avoir mangé un rongeur. Son venin est peu toxique pour l'homme et provoque tout au plus un léger hématome et une douleur sans gravité.



(photo : Benny Trapp, Wikipédia)

#### Le saviez-vous ?

Les sauterelles et criquets sont très nombreux à Peyresq et sont majoritairement adultes en août-septembre, mais comment distinguer les premiers des seconds ? C'est très simple : les sauterelles (voir a) ont des antennes très longues : généralement aussi longues que le corps, parfois même plus, alors que les criquets (voir b) ont des antennes certes bien développées mais pas plus longues que la moitié du corps. En outre, les sauterelles femelles adultes (voir a) portent un ovipositeur (organe qui sert à déposer les œufs) en forme de sabre très visible, alors que les femelles de criquets (voir b) portent un ovipositeur peu visible, si ce n'est à la loupe.



Après environ 75 pas, on peut voir une étiquette (cassée) fixée à un pin à gauche du sentier, il ne faut pas en tenir compte. Encore 75 pas plus loin (et après un lacet à gauche et un autre à droite), on trouve le n°18 fixée à un tronc de pin à gauche du sentier.

### Station n°18 (150 pas) – 44°03,929'N / 06°37,761'E.

Au pied de ce pin se trouve un buisson à feuilles persistantes que tout le monde reconnaîtra :

#### Le buis (*Buxus sempervirens*) – Buxacées.

	Arbrisseau très ramifié pouvant dépasser 3 m de haut. Le buis remplace sur le calcaire le genêt cendré, lié aux substrats plus marneux. C'est une espèce des collines méditerranéennes à croissance lente pouvant vivre jusqu'à 500 ans. Il peut se développer en pleine lumière pour former des garrigues à buis et constituer par la suite le sous-bois de pinède sylvestre sur calcaires massifs.
	<p>Feuilles opposées ovales ou lancéolée, persistantes, coriaces et glabres.</p> <p>Petites fleurs jaunâtres sessiles poussant à l'aisselle des feuilles (plusieurs fleurs mâles encerclent une fleur femelle) (en avril - mai).</p> <p>Les fruits sont des petites capsules noires et luisantes.</p> 
	Son bois est apprécié des tourneurs et tabletiers. Il existe également plusieurs variétés horticoles qui servent essentiellement de haies et sont à la base de l'art « toipaire » (taille décorative).
	Par le passé, le buis a été considéré comme sudorifique (qui provoque la sueur), dépuratif (qui dépure le sang), fébrifuge (qui calme la fièvre) et cholagogue (qui facilite l'évacuation de la bile), mais ces propriétés n'ont pas été confirmées par la médecine scientifique.
	Le buis est une espèce mellifère appréciée par les abeilles.
	la sève du buis peut provoquer des irritations cutanées, son ingestion est toxique et peut, à forte dose, provoquer vomissements, diarrhées, convulsions et dans de rares cas des problèmes respiratoires. On associe généralement cette toxicité à la présence d'alcoïdes stéroïdiques.

xxx – XXX – xxx – XXX - xxx

Environ 35 pas après la station n°18, on croise le ravin du Serre Petit, encore 35 pas plus loin, on entre dans une forêt de pins sylvestres avec un sous-bois de buis ; quand on sort de cette forêt, le n°19 se trouve sur un magnifique pied de genévrier à encens à gauche du sentier.

### Station n°19 (165 pas) – 44°03,909'N / 06°37,832'E.

Peu après, le sentier traverse une population de graminées qui, quand elles produisent leurs graines, présentent de longs et fins plumets :

## la stipe pennée ou (*Stipa pennata*) - Poacées (= Graminacées).

Aussi appelé cheveu d'ange.

	Plante herbacée de 50 - 80cm de haut caractéristique des milieux secs et ensoleillés	
	<p>Herbe en petites touffes feuilles longues, raides, souvent enroulées sur elles-mêmes. Graines (en juillet – août) terminées par une longue hampe (20 – 30 cm) dont les 2/3 sont plumeux (d'où le nom de « cheveu d'ange »).</p>	
	Très décorative dans des bouquets secs.	

### Le saviez-vous ?

On peut facilement comprendre que les graines de cheveu d'ange, avec leur longue hampe plumeuse, sont dispersées par le vent.

Mais le plus étonnant est qu'elles sont ensuite capables de se planter elles-mêmes dans le sol : comme la graine est beaucoup plus lourde que le plumet, il y a beaucoup de chances que la graine tombe la première sur le sol, surmontée par son plumet. La base de la hampe (la partie non plumeuse) se tord sur elle-même dans un sens le jour (photo ci-contre) et puis dans l'autre, la nuit, en fonction des fluctuations de l'humidité ; la partie plumeuse prenant appui sur l'un ou l'autre obstacle, la graine tourne sur elle-même et se visse progressivement dans le sol.



xxx – XXX – xxx – XXX - xxx

Le sentier croise un petit ravin (qui n'a pas de nom) et continue en milieu ouvert ; le n°20 est fixé sur un rocher à gauche du sentier.

### Station n°20 (165 pas) – 44°3,953'N / 6°37,902'E.

Les lavandes sont nombreuses aux alentours, ainsi que les saxifrages à feuilles en forme de langue, mais la plante qui nous intéresse ici se présente en coussins un peu épineux enracinés dans les fissures des rochers :

## l'euphorbe épineuse (*Euphorbia spinosa*) – Euphorbiacées.

	<p>Sous-arbrisseaux de 10 - 20 cm de haut se présentant en buissons de 20 – 40 cm de large suspendus aux rochers.</p>
	<p>Les rameaux frais laissent s'écouler un latex blanc quand ils sont brisés ; les rameaux secs des années précédentes rendent le buisson épineux. Feuilles petites Fleurs jaunes</p> 
	<p>Les euphorbes sont des plantes toxiques par leur contenu en latex qui est irritant ; en particulier, si on a du latex sur les mains, même séché, il faut soigneusement éviter de se frotter les yeux.</p>

xxx – XXX – xxx – XXX – xxx

Le sentier descend et croise le ravin de Serre Gros, qui est généralement à sec pendant l'été. Le n°21 est fixé à environ 5 m après le ravin, à un piquet à gauche du sentier.

### Station n°21 (70 pas) – 44°03,971'N / 06°37,927'E.

Dans le ravin, on trouve deux arbustes pionniers de la colonisation des berges et fonds de torrents. Leur présence indique que le sol reste humide et que l'eau continue à s'écouler lentement en profondeur [sous-écoulement] :

### le saule pourpre ou osier pourpre (*Salix purpurea*) – Salicacées.

	<p>Arbrisseau pouvant atteindre 3 - 4 m de haut, très ramifié en forme de buisson.</p>
	<p>Rameaux souples, lisses et brillants, souvent rougeâtres. Feuilles à pétiole très court [subsessiles], ovales ou élargies à l'extrémité [obovales]. Chatons (fleurs mâles) brunâtres avec des étamines pourpres (en mars-avril). Le fruit est une capsule à l'aspect cotonneux [tomenteuse].</p> 

	utilisé en vannerie pour faire des paniers.
	L'écorce des saules renferme du salicoside qui, une fois ingéré, est transformé, au niveau de notre intestin, en acide salicylique (molécule proche de celle de l'aspirine). L'acide salicylique possède une activité antalgique et anti-inflammatoire.
	Plante mellifère.

### le saule drapé ou cotonneux (*Salix elaeagnos*) – Salicacées.

	Arbrisseau pouvant atteindre 3 - 4 m de haut, très ramifié en forme de buisson.	
	Rameaux et bourgeons d'abord pubescents puis glabres. Feuilles longues et étroites aux bords enroulés, discolores (la face supérieure est verte et la face inférieure est blanche, duveteuse). Chatons jaunâtres (en avril – mai).	
	Mêmes usages et propriétés que le saule pourpre.	

xxx – XXX – xxx – XXX - xxx

Le sentier continue sous une forêt de pins sylvestres pendant environ 200 pas en montant légèrement. La station n°22 n'existe plus.

### Station n°23 (275 pas) – 44°03,901'N / 6°38,050'E.

Encore un peu plus loin, le n°23 est fixé sur le tronc d'un petit arbre à droite du sentier :

### l'érable champêtre (*Acer campestre*) – Sapindacées.

Anciennement dans la famille des Acéracées.

	Arbre pouvant (rarement) dépasser 10 m de haut, typique des sols calcaires.
---	---

	<p>Tronc court à écorce brunâtre et liégeuse (souple, à consistance de liège).          Feuilles relativement petites, opposées, à 5 lobes arrondis.          Fleurs verdâtres en petits bouquets avant les feuilles (en mai).          Fruit : samares disposées par deux et opposées sur une ligne droite.</p>	
	<p>Ses branches de 2-3 cm de diamètre sont utilisées comme perchoir pour les poules (« bois de poule »). On en fait également des haies sur sols calcaire.</p>	
	<p>Plante mellifère appréciée des abeilles.</p>	

Un arbuste mêle ses branches à celles de l'érable près de sa base :

### le camérisier à balais (*Lonicera xylosteum*) – Caprifoliacées.

Aussi appelé chèvrefeuille des haies.

	<p>Arbrisseau de 1 à 2 m aux nombreux rameaux dressés noirâtres, appréciant les sols calcaires.</p>	
	<p>Feuilles opposées, ovales, entières, molles et velues.          Fleurs bilabiées insérées par deux à l'aisselle des feuilles, blanc jaunâtre (en mai - juin).          Baies rouges foncées brillantes disposées par deux.</p>	
	<p>Utilisé pour la fabrication de balais rustiques.</p>	
	<p>Les baies sont très toxiques, elles contiennent des molécules [saponosides triterpéniques] responsables de graves intoxications. Si l'ingestion dépasse 2-3 baies chez l'enfant ou 30 baies chez l'adulte, elle entraîne des vomissements, des diarrhées, des vertiges et parfois des complications encore plus graves.</p>	

A gauche du sentier, il y a une population d'avoines toujours vertes et à droite, sur un éboulis de pierres, une population de plantes qui se parent de fleurs roses en juillet-août :

### le centranthe à feuilles étroites (*Centranthus angustifolius*) – Caprifoliacées.

Anciennement classé dans la famille des Valérianacées.

	Plante herbacée de 50 cm de haut, poussant souvent sur des éboulis.	
	Plante croissant en touffes. Feuilles longues et étroites (environ 20 fois plus longues que larges) Fleurs roses en bouquet ne possédant qu'une seule étamine	
	La forme particulière des fleurs (en tube étroit) fait qu'elles ne peuvent pratiquement être pollinisées que par des papillons car seuls ceux-ci possèdent une trompe suffisamment longue et fine.	

Environ 10 m plus loin, et à 5 m à droite du sentier, on trouve un bel arbre :

### le merisier ou cerisier sauvage (*Prunus avium*) – Rosacées.

	Arbre pouvant atteindre 10 m de haut.	
	Feuilles entières, dentées, avec deux petites glandes à la base du limbe. Fleurs blanches s'épanouissant en même temps qu'apparaissent les feuilles (en avril – mai). Fruits charnus, rouges (petites cerises) en juillet - août.	
	Bois apprécié des ébénistes.	
	Les petites cerises sauvages sont généralement assez acides et peuvent être préparées en confiture ; les variétés cultivées de cerisiers sont des hybrides dérivant partiellement du merisier.	
	Les pédoncules des fruits (les « queues de cerises ») en tisane sont utilisés traditionnellement comme diurétique.	
	Les fleurs sont mellifères et appréciées par les abeilles.	

Un peu après la station n°23, le n°24 est fixé sur un piquet à gauche du sentier.

### Station n°24 (40 pas) – 44°3,881'N / 6°38,065'E.

Toujours sur les éboulis, on trouve une plante qui a déjà été rencontrée plus d'une fois sur le sentier botanique, mais la grosse touffe croissant au milieu du pierrier de cette station est particulièrement spectaculaire :

#### la Sarriette (*Satureja montana*) – Lamiacées.

	Sous-arbrisseau de 10 - 20 cm de haut, plutôt rampant et s'étalant en largeur.
	<p>Feuilles assez coriaces, étroites Fleurs roses (de fin juillet à septembre)</p>  
	Entre dans la composition des herbes de Provence.
	On extrait de la sarriette une huile essentielle riche en phénol [carvacrol], très parfumée et reconnue pour ses propriétés toniques et stimulantes mais également anti-infectieuses. Toutefois elle peut se révéler irritante si elle est appliquée sur la peau.
	Les fleurs sont appréciées par les abeilles.

#### Le saviez-vous ?

La sarriette est avant tout utilisée en cuisine où elle entre dans la composition des « herbes de Provence ».

On lui a prêté, au moins depuis l'antiquité, des vertus aphrodisiaques (son nom de genre y fait d'ailleurs allusion en dérivant du mot « satyre »), sans doute liées à son action tonifiante. Ainsi, selon Dioscoride (médecin grec du 1<sup>er</sup> siècle), « la sarriette émeut la luxure » et plus tard, au Moyen-âge, sa culture a été interdite dans les jardins de certains monastères et abbayes.

Le sentier botanique pénètre à nouveau dans une pinède sylvestre assez vieille, on trouve assez rapidement le n°25 qui est fixé au tronc d'un vieux pin mais il est peu visible car la croissance de l'écorce a commencé à le recouvrir.

### Station n°25 (30 pas) – 44°03,878'N / 06°38,080'E.

Les espèces décrites ci-dessous s'adressent à des visiteurs motivés car elles sont difficiles à trouver et ne se trouvent pas forcément à proximité immédiate du n° 25 mais dans les alentours, sous la pinède : on peut en fait les trouver de la station n°24 à la station n°26. Localement le sol est recouvert par un tapis continu de mousses dont la plus abondante est :

#### l'hylocomie brillante (*Hylocomium splendens*) - Hylocomiacées.

	Mousse rampant à la surface du sol sous couvert forestier. L'une des mousses les plus communes, présente dans de nombreuses forêts de tout l'hémisphère nord.
	<p>Les tiges sont souvent rougeâtres, horizontales et dessinant des « marches d'escalier » correspondant aux années successives de sa croissance.</p>  
	Elle sert d'élément décoratif pour les fleuristes ou pour transporter des fruits fragiles

Plus difficile à trouver, une petite plante poussant sur la litière dans des zones relativement ombragées, avec des petites fleurs en formes de clochettes :

#### la pirole unilatérale (*Orthilia secunda*) – Ericacées.

Anciennement classée dans la famille des Pyrolacées.

	Plante herbacée de moins de 10 cm de haut.
	<p>Feuilles ovales, dentées, vertes. Fleurs blanches en forme de clochettes pendant toutes du même côté de la hampe. Cette plante obtient une partie de son énergie en oxydant la litière des pins et une autre partie par la photosynthèse [hémisaprophyte]</p>  

Le pin sylvestre est l'arbre d'Europe qui présente la niche écologique la plus large: il peut pousser aussi bien sur des sols calcaires et secs que sur des sols siliceux et humides. Il peut donc pousser à peu près n'importe où et c'est en effet un arbre pionnier, qui initie le retour de la forêt en beaucoup d'endroits. Ses graines ailées et le vent contribuent grandement à son talent de pionnier. Comment dès lors se fait-il que les pinèdes sylvestres ne soient pas les forêts les plus nombreuses en Europe ? Cela tient au fait que le pin sylvestre n'est pas un compétiteur efficace par rapport à d'autres arbres comme les chênes ou les hêtres qui auront tôt fait (en quelques dizaines d'années quand même) de l'éliminer. Si des forêts de pins sylvestres se maintiennent autour de Peyresq, c'est que les conditions estivales peuvent être, au moins certaines années, trop sèches pour que ces autres arbres puissent y survivre.

xxx – XXX – xxx – XXX - xxx

Le sentier se poursuit sous le couvert de la pinède. La station n°26 n'existe plus.

### Station n°27 (80 pas) – 44°03,845'N / 6°38,128'E.

Quelques pas avant le n°27 fixé sur un pin, à gauche du sentier, on peut admirer un imposant buisson également à gauche du sentier :

#### la viorne flexible ou viorne mancienne (*Viburnum lantana*) – Adoxacées.

Anciennement classée dans la famille des Viburnacées ou Caprifoliacées ?

	Arbrisseau pouvant atteindre 5 m de haut, en forme de buisson.
	Feuilles ovales, épaisses, finement dentées, opposées, avec des nervures saillantes, duveteuses à la face inférieure. Fleurs blanc crème disposées en bouquets terminaux (en mai). Fruits : baies rouges devenant ensuite noires (en août).
	Les fruits sont légèrement toxiques, s'ils sont absorbés en grande quantité, ils peuvent provoquer vomissement et diarrhée.

xxx – XXX – xxx – XXX - xxx

Assez rapidement après la station n°27, le n°28 est fixé sur un érable à feuille d'obier (*Acer opalus*). À côté de lui poussent des érables champêtres (*Acer campestre*).

### Station n°28 (30 pas) – 44°03,843'N / 6°38,141'E.

La cohabitation des deux espèces d'érables sur une même station permet de les comparer directement en se référant aux descriptions données précédemment (stations n°07 et n°23).

xxx – XXX – xxx – XXX - xxx

Le sentier traverse une buxaie (forêt de buis) avec quelques pins, installée sur un éperon de calcaire massif.

### Station n°29 (40 pas) – 44°3,843'N / 6°38,167'E.

En sortant de la buxaie, le n°29 est fixé sur le tronc d'un pin à gauche du sentier et à 5 m en retrait.

#### Bifurcation vers le Haut Villard.

Le n°29 indique l'endroit où il faut bifurquer si on veut ajouter à la promenade un crochet par le Haut-Villard.

xxx – XXX – xxx – XXX - xxx

Pour atteindre le Haut-Villard, il faut marcher environ 230 pas en montant par un sentier qui part de la station n°29 et qui n'est plus entretenu. Après avoir grimpé un peu, on peut apercevoir et viser un gros arbre dans une petite clairière. La clairière est une ancienne terrasse, progressivement envahie par des buissons, et le gros arbre (qui porte le n°30) est un alisier avec un frêne à son pied. Il s'y trouve aussi les ruines d'une ancienne habitation.

### Station n°30 : (230 pas) – 44°3,901'N / 6°38,134'E.

#### Ancien hameau du Haut-Villard.

Le frêne sera présenté à la station n°37. C'est un arbre qui apprécie les situations plutôt fraîches, ce qui ne correspond pas avec cette station : cet arbre donc a très probablement été planté en raison de la qualité de son bois pour en faire des manches d'outils.

Quand j'ai découvert cet endroit, je me suis assis un moment sur le muret de l'ancienne maison, essayant d'imaginer comment une famille de peyrescans a pu vivre à cet endroit, en produisant sur la terrasse la nourriture (le blé, les lentilles) qui leur permettrait de survivre pendant l'hiver, en restant isolée du reste du monde par la neige pendant au moins 4 mois.

xxx – XXX – xxx – XXX - xxx

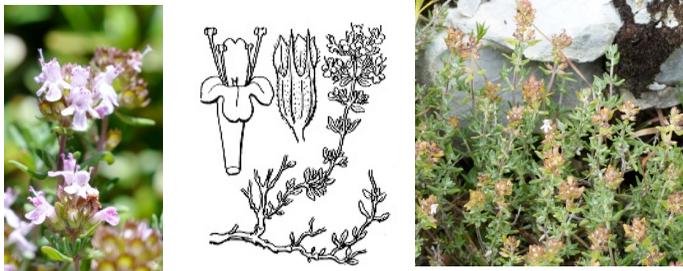
### Station n°31 (10 pas après la station n°29) – 44°3,845'N / 6°38,173'E.

Dix pas après la station n°29, le n°31 est fixé sur un piquet à droite du sentier. Devant un paysage magnifique, on entre dans la partie la plus chaude du sentier. Au sol poussent des plantes un peu ligneuses de 10-20 cm de haut, avec des petites feuilles grisâtres que chacun pourra reconnaître :

#### le thym commun ou farigoule (*Thymus vulgaris*) – Lamiacées.

La présence spontanée de cette espèce à l'altitude de 1540 m indique un adret particulièrement chaud. Les conditions chaudes et sèches [xérothermiques] sont renforcées par une roche mère calcaire avec un sol superficiel et discontinu et par une forte pente exposée au sud-ouest (l'exposition la plus chaude).

	Sous-arbrisseau de 10 - 15 cm de haut.
	Feuilles petites, coriaces, étroites, très parfumées quand on les froisse.

	<p>Fleurs roses (en juillet – août)</p> 
	<p>Le thym entre dans la composition des « herbes de Provence ». Il est depuis longtemps incorporé à des préparations culinaires un peu lourdes dont il stimule la digestion.</p>
	<p>On extrait du thym une huile essentielle dont la composition varie fortement selon la provenance de la plante : le « thym citronné » par exemple n'est qu'une variété de la même espèce. Son contenu en phénols [notamment le thymol et le carvacrol] stimule l'appétit et lui confère des propriétés antibactériennes et antifongiques. Ces propriétés antibactériennes se retrouvent aussi dans les tisanes de feuilles et de fleurs pour apaiser les maux de gorge.</p>
	<p>Les fleurs sont appréciées par les abeilles. Si les conditions sont bonnes, il est possible d'obtenir du miel de thym pur (sans traces de pollen d'autres espèces). Caractérisé par un arôme puissant, ce miel exhale des saveurs rondes, lourdes et suaves qui durent longtemps en bouche. Ajoutons à cela que le thymol est un remède naturel efficace pour combattre les <i>Varroa</i> : ces acariens parasitent les abeilles et peuvent leur transmettre un virus, deux facteurs impliqués dans la mortalité des abeilles.</p>

### Le saviez-vous ?

Le long du sentier (à partir de la station 31) on peut parfois trouver, collées sur des pierres, des pontes [oothèques] de mantes religieuses (*Mantis religiosa*). Une oothèque est une espèce de nid formé de protéines qui a pour fonction de protéger les œufs. Celle-ci est généralement pondue à la fin de l'été et servira d'abri à la ponte qui éclot au printemps. Durant l'été, on peut apercevoir les restes de ces oothèques qui sont brunâtres et assez fragiles. Les mantes religieuses requièrent un climat chaud et seule cette portion du sentier, où pousse le thym, offre ce microclimat.



### Panorama C (station n°31).



Comme dans le panorama B, une couche de calcaire dur marque ce paysage : c'est lui qui constitue la couche supérieure sauf au sommet de la tête du Ruch et du Grand Coyer (le plus haut sommet de la région), qui sont coiffés de couches de marnes surmontées de grès d'Annot datant de l'époque oligocène (« g »).

Le calcaire dur repose sur des calcaires argileux et des marnes (« Cs ») qui accueillent deux terrasses, celles-ci furent jadis occupées par deux hameaux de Peyresq : La Forest (« Q1 ») et La Braïsse (« Q2 »).

xxx – XXX – xxx – XXX – xxx

Après une centaine de pas dans une pinède clairsemée, on entre dans la partie la plus escarpée du sentier ; les personnes sensibles au vertige pourraient éprouver quelques difficultés dans cette partie qui est très bien exposée au soleil : on croisera plusieurs genévriers à encens et le parfum du thym accompagnera la marche. Après 500 pas supplémentaires, on croisera le ravin de Serre Moyen ; le n°33 est fixé au tronc d'un genévrier à encens à gauche du sentier, un peu en retrait dans le ravin. La station n°32 n'existe plus.

### Station n°33 (650 pas) – 44°04,078'N / 06°38,313'E.

Cette station abrite une graminée relativement rare, installée entre les pierres du ravin :

**la séslerie argentée (*Sesleria argentea*) - Poacées (= Graminacées).**

	<p>Plante herbacée de 30 – 40 cm de haut n'existant, en France, que dans trois départements : les Alpes de Haute-Provence, les Alpes Maritimes et le Var.</p>
	<p>Herbe formant des petites touffes entre les pierres du ravin. Feuilles relativement larges à la base et très aiguës au sommet. Fleurs en épi cylindrique de 4 à 7 cm de couleur paille (juin - septembre)</p> 

Si on retourne vers Peyresq de 8 pas, on peut voir en plein milieu du chemin une tache gris sombre : il s'agit d'un oursin fossile (voir figure dans le complément géologique)

xxx – XXX – xxx – XXX – xxx

Le sentier continue en milieu ouvert et bien exposé et, entre les stations 33 et 36 (les stations n°34 et 35 n'existent plus), on peut remarquer (en juillet – août) des inflorescences en petites boules de 1-2 cm de diamètre de couleur rose très foncé : il s'agit d'un ail sauvage, *Allium sphaerocephalum* (Amaryllidacées) (voir complément botanique).

Après 550 pas, on effectue, en plusieurs lacets, une descente un peu abrupte jusqu'au fond du ravin du Gros Vallon correspondant à la station n° 36

### Station n°36 (600 pas) –44°4,230'N / 6°38,432'E.

Comme au niveau du ravin de Serre Gros les saules se sont installés et trahissent la présence de l'eau, même si on ne la voit pas en surface.

#### Le saviez-vous ?

Certaines plantes ne possèdent pas de chlorophylle et vivent en parasitant d'autres plantes dont elles puisent sève élaborée et sève brute. Sur le sentier botanique il est possible de rencontrer le genre *Cuscuta* et plusieurs espèces du genre *Orobanche*.

Les cuscutes possèdent de longues tiges filamenteuses rouges, orange ou

jaunes dont les feuilles sont réduites à de très petites écailles. Pour parasiter leur hôte, les cuscutes (Convolvulacées) s'enroulent autour des tiges de leurs plantes hôtes et développent des suçoirs qui se connectent à leur système vasculaire.



Les orobanches se reconnaissent à leurs tiges dressées épaisses couvertes, dans le bas, de feuilles réduites à des écailles triangulaires appliquées sur la tige et, dans le haut, de fleurs bilabiées groupées en épi. Leur couleur varie entre le rouge-pourpre et le jaune-orange. Leur identification est très compliquée et repose souvent sur l'identification de leur plante hôte. Cicontre, l'orobanche du thym (*Orobanche alba*, Orobanchacées)



xxx – XXX – xxx – XXX - xxx

Après avoir croisé le ravin du Gros Vallon, le sentier grimpe sur la rive gauche et remonte dans un éboulis.

### Station n°37 (50 pas) – 44°4,210'N / 6°38,444'E.

Après une cinquantaine de pas dans cet éboulis, on rencontre un petit arbre (le diamètre du tronc dépasse à peine 5 cm) qui porte le n°37 gravé dans son écorce (il n'est pas très lisible !) :

#### Le frêne commun (*Fraxinus excelsior*) – Oleacées.

	<p>Grand arbre pouvant dépasser 20 m de haut.</p>
	<p>Bourgeons noirs et mats.          Feuilles opposées et composées de 9 à 15 folioles dentées.          Les fleurs sans sépales ni pétales sont groupées en amas globuleux à l'extrémité des rameaux (en mars-avril).          Les fruits sont des samares à aile étroite.</p> 
	<p>Réputé depuis l'antiquité, le frêne produit le bois d'œuvre qui résiste le mieux aux chocs sans se fendre [notion physique de résilience], il sert donc à la fabrication de manches d'outils.          Pendant l'antiquité aussi, le feuillage servait de fourrage pour les animaux domestiques (à l'époque, on ne récoltait pas l'herbe pour faire du foin).</p>
	<p>Les feuilles sont inscrites à la pharmacopée française. Traditionnellement, elles sont réputées diurétiques et laxatives (en tisane), et antirhumatismales.</p>

En dessous du frêne pousse quelques pieds d'une ombellifère très rare, endémique des Alpes et des Pyrénées (en dépit de son nom) :

**le couscouil ou moloposperme du Péloponnèse (*Molopospermum peloponnesiacum*) - Apiacées (= Ombellifères).**

	Plante herbacée pouvant atteindre 2 m de haut se développant en montagne [orophyte].
	Cette plante est protégée dans la région PACA.
	<p>Feuilles fortement divisées à odeur désagréable quand on les froisse. Fleurs blanchâtres en ombelles bombées.</p> 

xxx – XXX – xxx – XXX – xxx

Le sentier continue dans l'éboulis, le n°38 est fixé sur un alisier, à gauche du sentier.

**Station n°38 (150 pas) – 44°4,170'N / 6°38,500'E.**

La plante qui nous intéresse ici est un sous-arbrisseau, un tout petit buisson presque rampant qui pousse à environ 1,50 m au-dessus de la base de l'alisier :

**le daphné des Alpes (*Daphne alpina*) – Thyméléacées.**

	Sous-arbrisseau pouvant atteindre 20 – 40 cm de haut. C'est une espèce rare (protégée en d'autres régions de France) que l'on retrouve ici en relative abondance. Daphné est le nom d'une nymphe, courtisée par Apollon et qui fut transformée en laurier pour échapper à son prétendant. De fait, les feuilles de certains Daphné ont la forme des feuilles de laurier.
	<p>Feuilles oblongues-spatulées avec une seule nervure. Fleurs blanches en petit bouquet (4-7) terminal (en avril – mai). Fruits : baies rouges à maturité.</p>  
	Cette plante est cultivée comme plante ornementale.



Toute la plante et en particulier les baies rouges sont toxiques. On rapporte que jadis, les mendiants utilisaient les Daphnés pour provoquer rougeurs et pustules et ainsi susciter la pitié des passants.

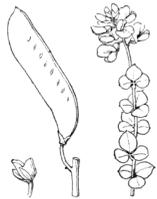
xxx – XXX – xxx – XXX - xxx

Après encore environ 50 pas sur des éboulis, le sentier s'engage sur un sol plus stable ; 50 pas plus loin, on passe à côté d'un gros pin (à gauche du sentier) et encore 60 pas plus loin, le n°39 est fixé sur une branche d'un prunier de Briançon, à droite du sentier.

### Station n°39 (160 pas) – 44°4,124'N / 6°38,560'E.

La plante qui nous intéresse est un buisson bas, un peu plus d'un mètre au-delà de la base du prunier, avec les extrémités fortement ramifiées, lui donnant un aspect crépu :

#### le cytise à feuilles sessiles (*Cytisophyllum sessilifolium*) - Fabacées (= Papilionacées).

	<p>Arbrisseau pouvant en principe dépasser 1 - 2 m de haut mais l'exemplaire de la station 39 est plutôt rabougri. En fait, c'est une espèce typique des adrets bien exposés mais il est rare de le trouver à une altitude aussi élevée.</p>
	<p>Rameaux fertiles avec feuilles sessiles. Rameaux stériles (sans fleurs ou sans gousse) avec feuilles pétiolées. Feuilles composées à trois folioles. Fleurs jaunes (en avril-mai). Gousses aplaties.</p> 

Sous le prunier de Briançon, il y a une belle population de plantes ayant leurs feuilles en rosette :

#### la primevère ou coucou (*Primula veris*) - Primulacées.

	<p>Plante herbacée pouvant atteindre 10 - 15 cm de haut.</p>
	<p>Feuilles simples en rosette, brusquement rétrécies en pétiole à la base. Fleurs jaunes en petite ombelle au bout d'une longue hampe (en avril – mai).</p>
	<p>les fleurs et racines sont traditionnellement utilisées dans des affections respiratoires.</p>

xxx – XXX – xxx – XXX - xxx

Les stations n°40 et 41 n'existent plus.

**Station n°42 (550 pas) - 44°4,197'N / 6°38,833'E.**



À partir de cette corniche on aperçoit pour la première fois les ruines du Chastellard au fond du ravin de la Combe en direction du nord-est.